

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DES BAS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
LA WILAYA DE NAAMA
NIF:408015000045011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,La direction des travaux publics de la wilaya de Naama publie le résultat de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 10 ayant pour objet :

Opération : Dédoublment De La RN 06 Entre Boughtob au pk 211 et el bioudh au pk 242sur 31 km (w. naama).

Projet	Entreprise	Montant proposé en TTC (DA)	Montant corrigé en TTC (DA)
Suivi et Assistance Technique du Lot N°01 : dédoublement de la RN06 entre Boughtob au Pk 211 et Lieu dit Elhamra au PK 221 sur 10 km	CTTP NIF : 099716000269386	3 800 860,00	3 800 860,00
Suivi et Assistance Technique du Lot N°02 : dédoublement de la RN06 entre Lieu dit Elhamra au PK 221 et Lieu dit Sinia au PK 231 sur 10 km	SETOR NIF 099931010314725	5 426 400,00	5 426 400,00
Suivi et Assistance Technique du Lot N°03 :dédoublment de la RN06 entre Lieu dit Sinia au PK 231 et El Biodh au PK 242) sur 11 km.	EURL ENGINEERING STUDY NIF : 000116001699653	5 950 000,00	5 950 000,00

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours auprès du comité des marchés de la wilaya à compter de la première parution du présent avis et nous invitants les soumissionnaires désirent voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres à prendre contact avec nos services et cela dans un délai maximum de 03 jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.